

COMPTE RENDU

Réunion ordinaire du Conseil Municipal du 22 avril 2021

ORDRE DU JOUR

- Vote du budget unique 2021
 - Questions diverses
-

Séance du conseil municipal du 22 avril 2021, à 20 heures 45 minutes.

Le conseil municipal de la commune de Saint Martin Lalande légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de Guy Bondouy, maire

Présents : Guy **Bondouy**, Eliane **Bourgeois Moyer**, Christophe **Brousse**, , Estelle **Dalla Rosa**, Jean-Pierre **Delrieu**, Jean-Jacques **Dreuilhe**, Ingrid **Quief**, Rolland **Jammy**, Daniel **Kaprielian**, Françoise **Rouquet**, , Pascale **Hebert**, Rémi **Guilhemat**

Absents excusés : Rodolphe **Valitchek**, Mikael **Leclaire**, Muriel **Courthieu**

Secrétaire de séance : Ingrid QUIEF

Nombre de membres du conseil municipal en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de conseillers ayant pris part aux délibérations : 12

Date convocation du conseil municipal : 15 avril 2021

Date d'affichage de la convocation : 158 avril 2021

Délibération n° 17/2021

Domaine : finances locales

Sous domaine : Budget

Objet : Vote du budget unique 2021

Vu les dispositions prévues par l'instruction M14

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant qu'il convient d'adopter le budget unique de l'exercice 2021.

Monsieur le Maire ayant remis à tous les membres du Conseil Municipal le document nécessaire à l'examen et à l'approbation du budget unique 2021 qui s'équilibre comme suit :

- Section de fonctionnement 1 101 850 €
- Section d'investissement 974 521 €
- Budget global 2 076 371 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

- Approuve le budget unique de l'exercice 2021
- Précise que ce budget fait l'objet d'un document établi par chapitre et article et qu'il consigne « in fine » le résultat du vote par l'apposition de la signature de chacun des membres du Conseil Municipal.

Vote : Pour 11 – contre 0 – Abstention 1 : Christophe Brousse